



Matériaux non conformes et non reconnus

Par **maryline2601**, le **25/05/2013** à **09:11**

Bonjour, il y a un an nous avons acheté des dalles d' extérieur qui nous ont été livrées avec des auréoles et des tâches. Nous avons contacté le représentant qui nous a garanti que ça allait disparaître et que nous pouvions les faire poser. Nous avons fait appel à un professionnel qui nous a bien sur facturer le travail. Malheureusement avec le temps rien n' a changé, le représentant s' est décidé à se déplacer, il n' en croyait pas ses yeux....Il nous propose le remplacement des dalles mais ne prend pas à sa charge la pose. Nous n' avons pas les moyens de faire appel une 2ème fois à un artisan pour le retrait des dalles défectueuses et la pose des nouvelles.
Pourriez vous m' indiquer mes droits merci